Un fiché S devenu gardien de la Paix et un Sébastien Jallamion chassé de la police ??? Rêve ? Non cauchemar…

écrit par Christine Tasin | 25 septembre 2017 Une bonne âme, sans doute, a cafté en envoyant un courrier anonyme à RTL… Il reste forcément des policiers loyaux en notre beau pays.

Nous apprenons donc qu'un musulman adepte de « l'islam radical », avait été fiché S en 2012, identifié et repéré par la DGSI alors qu'il voulait faire carrière dans l'armée, puis, à défaut, dans la police. Fiche transmise au Ministère de l'Intérieur…

Ce qui ne l'a pas empêché d'être recruté comme adjoint de sécurité… adjoint donc des forces de l'ordre !

Je connais, quant à moi, de vrais et authentiques patriotes, pas radicalisés du tout, évidemment, légalistes et tout et tout... qui n'ont jamais pu postuler même à un tel poste puisque le bureau chargé de donner le feu vert n'a jamais répondu à leurs multiples sollicitations.. Sans doute sont-ils fichés S pour patriotisme, et c'est bien plus grave que d'être un musulman « radicalisé ».

Bref, le bonhomme passe 3 années tranquilles comme adjoint de sécurité, il ne laisse rien paraître… et que croyez-vous qu'il advint ? La DGSI supprime sa fiche S !!! Comme si la DGSI n'était pas payée pour savoir ce qu'est un agent dormant, un terroriste dormant!

Et c'est ainsi que l'ex-fiché S, depuis le 22 septembre, est devenu gardien de la paix, après formation à l'école de

police.

Il a ainsi peu bénéficier d'une formation aux arts martiaux, au tir, au maniement des armes. Il a ainsi pu avoir accès à des données fort intéressantes sur les lieux où sont munitions et armes de la police, les caches, les rondes…

Et ce musulman est peut-être un terroriste en puissance qui va pouvoir entrer partout, même dans des écoles…

Et ce gardien de la paix, musulman, sera peut-être un jour recruté par les bureaux de la PJ pour interroger un Pierre Cassen ou une Christine Tasin et rendre compte au parquet qui devra, d'après son rapport, décider ou pas de poursuivre… J'ai en effet découvert, en lisant le dossier d'une plainte contre Pierre Cassen que le policier qui l'interrogeait faisait des rapports avec moult modalisateurs (petits mots donnant son avis, des « sic », des points de suspension…). J'ai eu le plaisir de le rencontrer il y a un mois pour un nouveau procès et je lui ai demandé la raison de son intrusion dans des rapports qui, pensè-je naïvement, devaient être objectifs. Il m'a assuré qu'il faisait son travail, qu'il devait donner, en sus des réponses des interrogés, donner son sentiment, et que, d'ailleurs, il le donnait souvent par téléphone au parquet qui décidait, sur son rapport, de poursuivre ou pas. Je lui ai dit mon étonnement, doutant de l'impartialité des policiers selon leurs choix politiques… ou Il m'a assuré que naturellement les policiers chargés du droit de la presse et de l'apologie du terrorisme étaient, forcément impartiaux... Tu parles, Charles.

Pendant ce temps, Sébastien Jallamion, pour avoir mis sur son compte facebook anonyme une cible visant le chef de l'EI, a été mis dehors de la police et a dû payer 5000 euros d'amende.

Pendant ce temps, d'inoffensifs défenseurs de leur patrie sont poursuivis pour menace de mort pour avoir simplement mis une tête de sanglier sur une mosquée... Nous sommes sous des gouvernements pourris depuis des lustres.

Nous sommes en danger, chaque jour davantage. L'armée et la police envahis, comme le veulent les Frères musulmans, avec la complicité de ceux qui sont à notre tête.